

N° SIRET : 21192890800014
Etablissement : MAIRIE DE YSSANDON
Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2023
Page n° 1

ODYSSEE Informatique - ICARE 1.67A
Département : CORREZE
Poste Comptable: SCG DE BRIVE
Date d'édition : 03/04/2024

DE 2024-17

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 29/03/2024 à [heures]

Nombre de membres en exercice	15	
Nombre de membres présents	10	
Nombre de suffrages exprimés	11	
VOTES : Contre =0	Pour =11	Abstentions =0
Date de convocation : 18/03/2024		

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier DUBUIS
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Didier DUBUIS, Maire,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B

Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (532 989,65 - 438 992,09)	151 701,16
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	93 997,56
	57 703,60

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E

Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (451 982,62 - 447 799,39)	73 253,68
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	4 183,23
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (169 345,00 - 61 149,00)	69 070,45
	108 196,00

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)

181 449,68

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)

Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)

Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)

151 701,16

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)

Ont signé au registre des délibérations :

Conseillers Présents : Didier DUBUIS, Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Christian LEYMARIE, Christelle AUZELLOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Carine DUCHOWICZ,

Conseillers absent excusés : Yoann ROQUIÉ, Caroline PICARDA.

Conseiller absent excusé ayant donné pouvoir : Clément LOUBRIAT à DUBUIS Didier

Conseillers absents : Adrien LEBAS, Franck CAMUS.

Cachet :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-211928908-20240329-DE2024-17-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/04/2024
Publication : 05/04/2024

Pour expédition conforme,
Le Maire,

